

RIVIERE VEZERE

Commune de
LE BUGUE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

**CARTE DES ZONAGES
POUR LA CRUE DE REFERENCE**

Pièce n°7

Echelle : 1/5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 25 Juillet 2022



Sources : DGI BDParcellaire - DDT de la Dordogne

- LEGENDE**
- Limites de la zone inondable
 - Zone bleue
 - Zone rouge
 - Isocotes de la crue de référence
 - 78.50 Côte de sécurité (en m NGF)

